



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE TMMA/AEP du 23/02/2019

1. CONVOCATIONS :

- 1.1. Adhérents : Les adhérents 2018/2019 ont été convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire par courrier et/ou courriels en date du 28 janvier 2019.
- 1.2. Sympathisants : Les particuliers et associations qui avaient par le passé manifesté un intérêt pour le projet de TMMA, ont été cordialement invités par courrier et/ou courriel à assister librement à cette AG.

2. DATE et LIEU :

- 2.1. La date retenue était le Samedi 23 Février 2019 pour respecter le calendrier des AG de TMMA et correspondre à une disponibilité de la salle de réunion.
- 2.2. L'AG s'est tenue dès 15h00 dans la salle de conférence « Des Pionniers » à « L'Envol des Pionniers », 6 rue Jacqueline Auriol à Montaudran, mise gracieusement à disposition par le gestionnaire du site : la SEMECCEL (gestionnaire de la Cité de l'Espace).

3. INCIDENTS COURRIELS :

- 3.1. Adhérents : Tous les adhérents ont reçu leur convocation par courriel et ont répondu.
- 3.2. Sympathisants : Les invitations des sympathisants ont été envoyées par lots de courriels. Suite à un dysfonctionnement informatique, certains lots d'invitation ne sont pas parvenus à leurs destinataires ou ont été reçus partiellement. La découverte tardive de cet incident n'a pas permis de relancer des invitations dans de brefs délais. Qu'ils veuillent bien nous en excuser, et n'hésitent pas à nous le signaler et revenir vers nous pour avoir quelques informations.

4. BIENVENUE et REMERCIEMENTS :

- 4.1. La SEMECCEL, en la personne de Philippe Droneau, ouvre la séance par un mot d'accueil sur le site et présente les relations qui uniront l'*Envol de Pionniers* (EDP) et l'*Amicale Envol des Pionniers* (AEP).
- 4.2. Le président d'AEP remercie la SEMECCEL et ses dirigeants pour l'accueil dans les locaux et le début de collaboration constructive. Il remercie également tous les adhérents qui depuis 2004 ont permis cet aboutissement, et dont certains nous ont malheureusement quittés depuis. Les remerciements vont aussi d'une manière générale à tous ceux qui ont contribué à l'avancement de ce projet.
Il souhaite la bienvenue à tous ceux qui sont présents et précise que beaucoup n'ont pu venir pour diverses raisons (congrés scolaires, concomitance avec d'autres AG, difficultés ou incident de transport...ou défaut d'information comme vu précédemment.)

5. ORDRE du JOUR :

- 5.1. Petit rappel historique
- 5.2. Rapport moral et financier TMMA 2018.
- 5.3. Présentation d'AEP, objectifs et structure
- 5.4. Prévisionnel d'AEP 2019
- 5.5. Débat, questions/réponses

6. RAPPEL HISTORIQUE :

Présentation d'une vidéo réalisée pour TMMA pour résumer l'évolution depuis 2004.

Parcours avec un diaporama des dates clefs des différents évènements jusqu'à ce jour, pour mieux comprendre et apprécier la situation actuelle.

7. RAPPORTS TMMA 2018 :

7.1. Quorum : Tous les adhérents 2018 sont présents, sauf deux qui ont donné procuration.

7.2. Rappel de la mise en sommeil « vigilant » depuis 2015, avec participation de membres au Comité Scientifique de la « Piste des Géants Aéro ».

7.3. Participation au Grand Prix de l'Aéroclub de France.

7.4. Présentation de TMMA au Patrimoine DGAC.

7.5. Réfection du site Internet TMMA qui a été bloqué et même détruit par l'hébergeur !...

7.6. Assemblée Générale Extraordinaire le 17/12/2018 sur l'avenir de TMMA : dissolution ou reconversion ? TMMA décide de poursuivre et de participer au développement du site après modification des statuts et de la dénomination **Amicale Envol des Pionniers (AEP)**.

7.7. Reconnaissance de l'action de TMMA par le Président de Toulouse-Métropole lors de l'inauguration du 20/12/2018 de l'Envol des Pionniers et annonce du partenariat avec AEP.

8. PRESENTATION d'AEP :

8.1. Evolution de la situation à Montaudran : Depuis le départ d'*Air-France* de Montaudran en décembre 2003, TMMA s'est mobilisé pour défendre le site et les bâtiments inscrits à l'inventaire du patrimoine, et pour proposer un projet culturel aéronautique en rapport avec la richesse de son passé. Après plusieurs épisodes tendus, l'avenir du site préservé semble enfin assuré par le lancement fin 2014 d'un programme d'étude d'un projet culturel et de sauvegarde des bâtiments. Dès lors, l'activité de défense de TMMA est mise en sommeil, et certains de ses membres participent au Comité Scientifique de développement du projet culturel. Fin 2018, le Conseil d'Administration de TMMA s'interroge sur le devenir de l'association, considérant qu'il n'y a plus d'action de défense à mener, seul subsiste son deuxième objectif : le projet culturel. Le Conseil d'Administration convoque donc une Assemblée Générale Extraordinaire le 17/12/2018 pour choisir entre la dissolution l'association ou la poursuite du développement du projet culturel.

8.2. Naissance d'AEP : A l'unanimité l'Assemblée Générale décide :

- La poursuite de l'activité de développement de son projet culturel,
- La modification des statuts en supprimant notamment dans les objectifs la notion de défense du site,
- La modification de la dénomination de l'association qui devient « Amicale Envol des Pionniers » (AEP),
- Le changement d'adresse du siège social,
- Le dépôt en préfecture de ces modifications et parution au JO (récépissé en date du 17 janvier 2019 de l'association W313009520).

8.3. Objectifs d'AEP :

8.3.1. L'association a choisi de s'appeler AMICALE pour bien mettre en avant son objectif numéro un qui est de relier tous les AMIS (particuliers, associations, fondations, entreprises...) qui ont choisi de partager, d'évoquer, de perpétuer et de transmettre les expériences et les valeurs que ces pionniers nous ont léguées. Et tout ceci en surpassant les rivalités, les ego surdimensionnés, les opportunistes... Tel doit être l'esprit qui permettra aux membres d'AEP de se retrouver, de communiquer et « travailler » avec plaisir.

8.3.2. AEP n'est pas une association supplémentaire qui vient concurrencer et se substituer aux associations existantes, mais plutôt une entité qui permet de créer des liens et des

synergies entre elles, chacune restant maître de ses choix et de ses actions. C'est bien ce qu'ont compris celles qui nous ont déjà rejoint dans le réseau.

8.3.3. Le rôle d'AEP est d'apporter soutien et partenariat au gestionnaire SEMECCEL grâce au potentiel et aux connaissances de ses bénévoles, et aux possibilités offertes par une structure associative.

8.3.4. AEP veillera à favoriser et respecter la complémentarité de l'Envol des Pionniers avec les deux autres pôles de culture aéronautique et spatiale de Toulouse : Aéroscopia et Cité de l'Espace.

8.3.5. La vocation d'AEP est de montrer les origines des métiers de l'aéronautique qui sont nés à Montaudran et d'expliquer leurs évolutions et développements jusqu'à ce jour, et même leurs perspectives d'avenir.

8.3.6. AEP souhaite montrer la dimension humaine de cette aventure collective. La technique a été créée pour servir l'homme et non l'asservir.

8.3.7. AEP souhaite démystifier le monde de l'aérien et susciter des vocations chez les jeunes. Il nous appartient de transmettre ce que nous avons reçu.

8.4. Organisation d'AEP :

8.4.1. Membres : Les membres peuvent être des particuliers, mais aussi des associations, fondations, entreprises concernés par les objectifs de développement du site et la préservation de ce patrimoine (matériel et immatériel).

4 catégories de membres :

- Membres Fondateurs
- Membres Actifs : souhaitant contribuer sous différentes formes à la vie d'AEP
- Membres Bienfaiteurs : souhaitant soutenir les actions d'AEP
- Membres d'Honneur : le CA a choisi 3 membres d'honneur qui nous ont fait l'honneur d'accepter, Marie-Vincente Latécoère et Guillemette de Bure (petite fille de Marcel Bouilloux-Lafont) représentant les deux piliers historiques de cette aventure, et Bernard Chabbert, fils de pionniers mais aussi premier journaliste aéronautique à avoir soutenu TMMA.

8.4.2. Pôles : L'AEP est une seule et même entité, mais on peut distinguer 6 pôles d'actions complémentaires :

- Le Cercle des Familles qui rassemble les personnes dont un membre de famille a été un des acteurs de la vie de Montaudran, dans l'une des différentes périodes jusqu'à la fermeture du site, y compris les « oubliés ».
- Histoire et Patrimoine qui participe aux recherches sur l'histoire des hommes, des sociétés et des événements
- Répliques et Restauration Matériels qui participe à la refabrication de répliques de matériel d'époque mais aussi à la restauration et préservation de matériels et documents sauvegardés.
- Animations qui assurera ou participera à des événements, conférences, débats, expositions, spectacles in situ ou dans d'autres lieux.
- Vie et Gestion d'AEP s'occupe de la vie administrative, mais aussi de communication (site web, lettre d'info, ...), relations avec d'autres sites, associations, organismes, fondations et entreprises.
- Club d'Entreprises

Tous les pôles ne sont pas des entités isolées et indépendantes, mais une partie de l'AEP centrant ses activités sur un thème particulier. Chaque membre peut participer à un ou plusieurs de ces pôles suivant circonstance ou affinité.

Exemple : Une personne ayant travaillé sur une recherche historique peut, si elle le souhaite, participer à l'exposition qui en résulterait...L'AEP est un tout.

8.5. Actions immédiates :

- 8.5.1. Réunion du Conseil d'Administration pour répartition des tâches
- 8.5.2. Finalisation de la convention AEP/EDP
- 8.5.3. Mise en place de la communication (site web, flyer, lettre d'info, relations avec associations et médias...)
- 8.5.4. Planning des évènements et animations 2019
- 8.5.5. Préparation du Centenaire du 1^{er} vol commercial su Casablanca (8 & 9 mars)
- 8.5.6. Préparation du 11 avril (Journée des Villes Etapes, anniversaire création Aéropostale)
- 8.5.7. Constitution du « Cercle des Familles », réalisation annuaire des familles, contacts...

9. PREVISIONNEL d'AEP 2019 :

- 9.1. Opération réplique « Laté 28 »
- 9.2. Réplique phare Latécoère
- 9.3. Plaque de la promotion Ecole de l'Air 2013
- 9.4. Retour du monument « aux équipages » à Montaudran (dans les Jardins de la Ligne)
- 9.5. Plaque en hommage aux 125 martyrs de la Ligne nommés
- 9.6. Participation à la sauvegarde du phare de Baziège
- 9.7. Etude sur la réalisation du totem du site ENVOL des PIONNIERS (Laté 300 ?)
- 9.8. Constitution d'une bibliothèque ou médiathèque
- 9.9. Sauvegarde et reconversion de l'Aérogare

10. CONCLUSION :

L'ouverture du site Envol des Pionniers au public a donné le signal départ d'une coopération étroite avec le gestionnaire SEMECCEL, la tâche passionnante qui nous attend est à la fois étendue et variée : toutes les bonnes volontés pour œuvrer à sa réalisation, sous quelque forme que ce soit, sont les bienvenues.

La séance est terminée à 17h30, rendez-vous pour ceux qui le souhaitent à la prochaine réunion d'organisation.